

DEPARTEMENT
<b>VAR</b>
CANTON
<b>SAINTE MAXIME</b>
COMMUNE
<b>CAVALAIRE SUR MER</b>

REPUBLIQUE FRANCAISE

-----  
Liberté - Egalité - Fraternité  
-----

**N° 0059-2023-DE**

## **DECISION PRISE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**OBJET :** Signature de l'avenant n° 2 relatif au marché n° 32/2019 – Fourniture de pneumatiques pour le parc automobile de la Commune de Cavalaire-sur-Mer – Lot 1 : Fourniture de pneumatiques pour les véhicules légers, camionnettes et scooters, portant révision des prix du BPU initial.

**Titulaire :**  
**CONTITRADE France SAS**  
495 Rue du Général de Gaulle  
ZI Le Meux  
60880 LE MEUX

### **LE MAIRE DE LA COMMUNE DE CAVALAIRE SUR MER**

- VU** Le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2122-22 ;
- VU** La délibération du Conseil Municipal n° 15/2020 en date du 25 mai 2020 déléguant au Maire le pouvoir de prendre, lorsque les crédits sont inscrits au budget, toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres et de leurs éventuels avenants :  
- dont le montant initial hors avenant est inférieur au seuil de procédure formalisée pour les marchés de fournitures et de services, tel que fixé par voie réglementaire (soit 215 000 € HT pour 2022) ;  
- dont le montant initial hors avenant est inférieur à 1 million d'€ HT pour les marchés de travaux ;
- VU** Les articles R. 2123-4 et R 2194-7 du Code de la Commande Publique ;
- VU** L'article R.2194-5 du Code de la Commande Publique qui autorise la modification d'un marché lorsque celle-ci est rendue nécessaire par des circonstances qu'un acheteur diligent ne pouvait pas prévoir ;
- VU** La circulaire n°6374/SG du Premier Ministre en date du 30/03/2022 relative à l'exécution des contrats de la commande publique dans un contexte de hausse des prix de certaines matières premières ;

- VU** L'avis du Conseil d'Etat en date du 15 septembre 2022 autorisant une modification d'un contrat de la commande publique dite modification « sèche » du prix ou des tarifs ;
- VU** La décision n°11-2020-DE du 31/01/2020 attribuant le marché de fourniture de pneumatiques pour le parc automobile de la Commune de Cavalaire-sur-Mer à la SAS CONTITRADE France ;
- VU** La décision n°0026-2023-DE du 09/03/2023 portant révision des prix du BPU initial du marché n°32/2019 ;
- VU** Le courrier du titulaire du marché en date du 11 mai 2023 ainsi que les courriers les manufacturiers et les nouveaux catalogues informant la ville de Cavalaire-sur-Mer de son souhait de mettre à jour les prix du BPU du marché ;
- CONSIDERANT** Que le marché a été notifié le 03/02/2020 à l'opérateur économique SAS CONTITRADE FRANCE, pour un montant maximum annuel de commandes de 15 000 € HT soit 18 000 € TTC ;
- CONSIDERANT** La survenance de circonstances exceptionnelles liées à l'instabilité, à la pénurie et la hausse sans précédent des prix des matières premières, risquant d'affecter les conditions d'exécution du marché n°32/2019 ;
- CONSIDERANT** Que le titulaire du marché n°32/2019, à l'appui de ses nouveaux catalogues de prix et des courriers reçus des manufacturiers justifie que les conséquences onéreuses qu'il subit excèdent ce qui pouvait être raisonnablement prévu et que par conséquent l'équilibre du contrat est bouleversé ;
- CONSIDERANT** Que les besoins de la ville de Cavalaire-sur-Mer en terme de fourniture de pneumatiques pour les véhicules légers, camionnettes et scooters doivent être satisfaits et qu'il convient donc de permettre la poursuite de l'exécution du contrat ;

## **DECIDE**

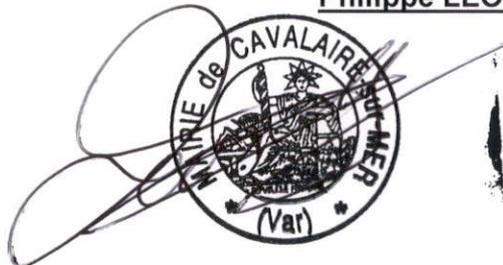
- ARTICLE 1** De signer l'avenant n° 2 relatif au marché n° 32/2019 – « Fourniture de pneumatiques pour le parc automobile de la Commune de Cavalaire-sur-Mer Lot 1 : Fourniture de pneumatiques pour les véhicules légers, camionnettes et scooters » autorisant la prise en compte d'un nouveau Bordereau de Prix Unitaires à compter du 01/06/2023, et induisant de ce fait, une augmentation de 27 % du montant du marché initial ;
- ARTICLE 2** De dire que les crédits nécessaires pour la réalisation du présent marché sont inscrits au budget principal et au budget régie des transports de la commune ;

**ARTICLE 3**

De dire que Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier Municipal seront chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil Municipal au cours de la séance suivant cette décision.

**Cavalaire-sur-Mer, le 16/06/2023**

**LE MAIRE**  
**Philippe LEONELLI**



*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de l'accomplissement des mesures de publicité (publication, affichage ou notification).*

*Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*



Bienvenue  
sur votre plateforme  
**BL échanges sécurisés**



## Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : Mairie de Cavalaire Sur Mer

Utilisateur : Télétransmission Actes Télétransmission Actes

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	0059_2023_DE
Objet :	SIGNATURE DE L'AVENANT N° 2 RELATIF AU MARCHÉ N° 32/2019 ? FOURNITURE DE PNEUMATIQUES ? LOT 1 : FOURNITURE DE PNEUMATIQUES POUR LES VEHICULES LEGERS, CAMIONNETTES ET SCOOTERS, PORTANT REVISION DES PRIX DU BPU INITIAL.
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-06-16 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Contrats, conventions et avenants
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	083-218300366-20230616-0059_2023_DE-CC
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 083-218300366-20230616-0059_2023_DE-CC-1-1_0.xml	text/xml	1.2 Ko
<b>Document principal (Document contractuel)</b> Nom original : Decision26062023155235.pdf Nom métier : 99_DC-083-218300366-20230616-0059_2023_DE-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	99.9 Ko
<b>Document principal (Document contractuel)</b> Nom original : annexe DCM 59-2023.pdf Nom métier : 99_DC-083-218300366-20230616-0059_2023_DE-CC-1-1_2.pdf	application/pdf	259.7 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 juin 2023 à 16h11min21s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 juin 2023 à 16h11min22s	Accepté par le TdT : validation OK

Transmis	26 juin 2023 à 16h11min44s	Transmis au MI
Acquittement reçu	26 juin 2023 à 16h11min50s	Reçu par le MI le 2023-06-26

DEPARTEMENT
<b>VAR</b>
CANTON
<b>SAINTE MAXIME</b>
COMMUNE
<b>CAVALAIRE SUR MER</b>

**N° 0059-2023-DE**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

Envoyé en préfecture le 26/06/2023

Reçu en préfecture le 26/06/2023

Publié le

ID : 083-218300366-20230616-0059\_2023\_DE-CC



## DECISION PRISE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**OBJET :** Signature de l'avenant n° 2 relatif au marché n° 32/2019 – Fourniture de pneumatiques pour le parc automobile de la Commune de Cavalaire-sur-Mer – Lot 1 : Fourniture de pneumatiques pour les véhicules légers, camionnettes et scooters, portant révision des prix du BPU initial.

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE CAVALAIRE SUR MER

**Titulaire :**  
**CONTITRADE France SAS**  
 495 Rue du Général de Gaulle  
 ZI Le Meux  
 60880 LE MEUX

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE CAVALAIRE SUR MER

- VU** Le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2122-22 ;
- VU** La délibération du Conseil Municipal n° 15/2020 en date du 25 mai 2020 déléguant au Maire le pouvoir de prendre, lorsque les crédits sont inscrits au budget, toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres et de leurs éventuels avenants : - dont le montant initial hors avenant est inférieur au seuil de procédure formalisée pour les marchés de fournitures et de services, tel que fixé par voie réglementaire (soit 215 000 € HT pour 2022) ; - dont le montant initial hors avenant est inférieur à 1 million d'€ HT pour les marchés de travaux ;
- VU** Les articles R. 2123-4 et R 2194-7 du Code de la Commande Publique ;
- VU** L'article R.2194-5 du Code de la Commande Publique qui autorise la modification d'un marché lorsque celle-ci est rendue nécessaire par des circonstances qu'un acheteur diligent ne pouvait pas prévoir ;
- VU** La circulaire n°6374/SG du Premier Ministre en date du 30/03/2022 relative à l'exécution des contrats de la commande publique dans un contexte de hausse des prix de certaines matières premières ;

- VU** L'avis du Conseil d'Etat en date du 15 septembre 2022 autorisant une modification d'un contrat de dite modification « sèche » du prix ou des tarifs ;
- VU** La décision n°11-2020-DE du 31/01/2020 attribuant le marché de fourniture de pneumatiques pour le parc automobile de la Commune de Cavalaire-sur-Mer à la SAS CONTITRADE France ;
- VU** La décision n°0026-2023-DE du 09/03/2023 portant révision des prix du BPU initial du marché n°32/2019 ;
- VU** Le courrier du titulaire du marché en date du 11 mai 2023 ainsi que les courriers les manufacturiers et les nouveaux catalogues informant la ville de Cavalaire-sur-Mer de son souhait de mettre à jour les prix du BPU du marché ;
- CONSIDERANT** Que le marché a été notifié le 03/02/2020 à l'opérateur économique SAS CONTITRADE FRANCE, pour un montant maximum annuel de commandes de 15 000 € HT soit 18 000 € TTC ;
- CONSIDERANT** La survenance de circonstances exceptionnelles liées à l'instabilité, à la pénurie et la hausse sans précédent des prix des matières premières, risquant d'affecter les conditions d'exécution du marché n°32/2019 ;
- CONSIDERANT** Que le titulaire du marché n°32/2019, à l'appui de ses nouveaux catalogues de prix et des courriers reçus des manufacturiers justifie que les conséquences onéreuses qu'il subit excèdent ce qui pouvait être raisonnablement prévu et que par conséquent l'équilibre du contrat est bouleversé ;
- CONSIDERANT** Que les besoins de la ville de Cavalaire-sur-Mer en terme de fourniture de pneumatiques pour les véhicules légers, camionnettes et scooters doivent être satisfaits et qu'il convient donc de permettre la poursuite de l'exécution du contrat ;

## DECIDE

- ARTICLE 1** De signer l'avenant n° 2 relatif au marché n° 32/2019 – « Fourniture de pneumatiques pour le parc automobile de la Commune de Cavalaire-sur-Mer Lot 1 : Fourniture de pneumatiques pour les véhicules légers, camionnettes et scooters » autorisant la prise en compte d'un nouveau Bordereau de Prix Unitaires à compter du 01/06/2023, et induisant de ce fait, une augmentation de 27 % du montant du marché initial ;
- ARTICLE 2** De dire que les crédits nécessaires pour la réalisation du présent marché sont inscrits au budget principal et au budget régie des transports de la commune ;

**ARTICLE 3**

De dire que Monsieur le Directeur Général des Services Municipaux et Monsieur le Trésorier Municipal seront chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil Municipal au cours de la séance suivant cette décision.

Envoyé en préfecture le 26/06/2023  
Reçu en préfecture le 26/06/2023  
Publié le  
ID : 083-218300366-20230616-0059\_2023\_DE-CC



**Cavalaire-sur-Mer, le 16/06/2023**

**LE MAIRE**  
**Philippe LEONELLI**

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de l'accomplissement des mesures de publicité (publication, affichage ou notification).*

*Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 26/06/2023

Reçu en préfecture le 26/06/2023

Publié le

ID : 083-218300366-20230616-0059\_2023\_DE-CC



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

## Marché 32/2019 AVENANT N° 2<sup>1</sup>

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

### A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Personne publique : Commune de Cavalaire-sur-Mer (VAR)  
Pouvoir adjudicateur : Monsieur le Maire de Cavalaire-sur-Mer  
Signataire du Marché : Monsieur Philippe LEONELLI, Maire  
Adresse : 109 rue Gabriel PERI, CS 50150, 83240 CAVALAIRE SUR MER  
Tél. 04 94 00 48 00  
Fax 04 94 64 60 43  
[acheteur.public@cavalaire.fr](mailto:acheteur.public@cavalaire.fr)  
SIRET : 218 300 366 00018

### B - Identification du titulaire du marché public

Nom commercial et dénomination : SAS CONTITRADE France (Bestdrive)  
Adresse établissement : 495 Rue du Général de Gaulle – ZI Le Meux – 60880 LE MEUX  
Adresse du siège social (si différente) :  
Adresses électroniques : [marchespublics.ctfr@bestdrive.fr](mailto:marchespublics.ctfr@bestdrive.fr)  
Numéro de téléphone : 03 64 47 92 11  
Numéro de télécopie :  
N° de SIRET : 394 479 034 00164

### C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

*(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)*

Fourniture de pneumatiques pour le parc automobile de la Commune de Cavalaire-sur-Mer – Lot 1 : Fourniture de pneumatiques pour les véhicules légers, camionnettes et scooters.

■ Date de la notification du marché public : 03/02/2020

■ Durée d'exécution du marché public : .11..mois renouvelable tacitement pour 3 ans ou ..... jours.

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%.....
- Montant maximum annuel HT : 15 000 € .....
- Montant maximum annuel TTC : 18 000 €.....

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.



## D - Objet de l'avenant

### ■ Modifications introduites par le présent avenant :

*(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)*

En raison de circonstances économiques exceptionnelles intervenues depuis la date de signature du présent marché et notamment de fortes augmentations des matières premières, à l'appui d'un courrier en date du 11 mai 2023 accompagné des nouveaux catalogues 2023 et des courriers des manufacturiers, le titulaire justifie que les conséquences onéreuses excèdent ce qui pouvait être raisonnablement prévu et que l'équilibre du contrat est rompu.

En conséquence nonobstant l'article 7.3 du CCAP qui prévoit une clause de sauvegarde pour des hausses tarifaires supérieures à 5%, et afin de permettre la poursuite de l'exécution du contrat en compensant les surcoûts que le titulaire subit du fait de circonstances imprévisibles, le présent avenant a pour objet d'autoriser la modification des prix du BPU et de valider le Bordereau de Prix Unitaires révisé au 01/06/2023.

### ■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

*(Cocher la case correspondante.)*

Non

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : .....
- Montant HT : .....
- Montant TTC : .....
- % d'écart introduit par l'avenant : ...+27%.....

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : .....
- Montant maximum annuel HT : 19 050 € .....
- Montant maximum annuel TTC : 22 860 €.....



BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES									
FOURNITURE DE PNEUMATIQUES POUR LE PARC AUTOMOBILE DE LA COMMUNE DE CAVALAIRE SUR MER									
LOT N° 1 - PNEUMATIQUES VL - CAMIONNETTES - SCOOTERS									
marque et type	largeur	hauteur	diametre jante	indice charge	indice de vitesse	Marqu	PU HT	Marque/profil	Prix réactualisés au 15/05/23 (HT)
MOTO YAMAHA 125TW	av 130ar 180	av98ar80	av18ar 14			2	70,66	Bridgestone TW 203	91,91 €
MOTO YAMAHA 125 TDR	Av 100 ar 130	av90 ar80	Av 18 ar 17	av56 ar 65	P	2	64,80	Continental ContiGo	81,00 €
MOTO YAMAHA 125 TDR	Av 100 ar 131	av90 ar81	Av 18 ar 17	av56 ar 66	P	2	64,80	Continental ContiGo	81,00 €
MOTO YAMAHA 660	AV 90AR 130	AV 90 AR 80	AV21 AR17	AV54 AR 65	S	2	58,20	Continental ContiEscape	72,60 €
MOTO YAMAHA 125 TDR	Av 100 ar 132	av90 ar82	Av 18 ar 17	av56 ar 67	P	2	64,80	Continental ContiGo	81,00 €
YAMAHA X MAX	AV120 AR 140	AV70 AR 70	AV 15 AR 14			2	41,25	Continental ContiScoot	57,75 €
FIAT MINIBUS	215	70	15	109/107	C	1	85,05	Continental Van Contact Eco	109,08 €
CITROEN XSARA	195	55	15	85	H	1	64,53	Continental Eco Contact 6	90,99 €
CITROEN C3	195	55	16	87	T	1	66,69	Continental Eco Contact 6	90,99 €
RENAULT KANGOO PICKUP	195	65	15	95	T	2	37,53	Uniroyal Rain Expert 3	41,31 €
RENAULT KANGOO	195	65	15	91	T	2	32,94	Uniroyal Rain Expert 3	47,25 €
RENAULT MEGANE	195	65	15	91	H	1	42,39	Continental Eco Contact 6	60,75 €
RENAULT MODUS	185	60	15	84	H	1	52,38	Continental Eco Contact 6	75,60 €
RENAULT TRAFIC	195	65	16	104/102	C	2	58,86	Uniroyal Rain Max 3	76,41 €
RENAULT CLIO BREAK	195	55	16	87	H	2	51,03	Uniroyal Rain Sport 5	70,20 €
RENAULT MEGANE	205	55	16	91	V	1	53,19	Continental Eco Contact 6	69,12 €
RENAULT MEGANE	205	55	16	91	H	1	53,19	Continental Eco Contact 5	68,85 €
SUZUKI JIMMY 4X4	205	70	15	96	T	2	65,21	Kleber CITYLANDER KL	88,77 €
RENAULT MASTER	225	65	16	112/110	C	2	77,22	Uniroyal Rain Max 3	99,09 €
PEUGEOT 3008	235	50	19	99	V	1	108,00	Continental Premium Contact 6	129,06 €
RENAULT KANGOO	165	70	14	89/87	C	2	48,87	Uniroyal Rain Max 3	63,18 €
RENAULT KANGOO	165	65	14	79	T	2	28,35	Uniroyal Rain Expert 3	34,29 €
RENAULT KANGOO	165	75	14	97/95	C	2	60,21	Hankook Radial RA 08	62,10 €
NISSAN CABSTAR	195	70	15	104/102	C	2	47,25	Uniroyal Rain Max 3	61,83 €
RENAULT MASCOTT 110	195	75	16	107/105	C	2	53,73	Uniroyal Rain Max 3	69,39 €
RENAULT MASTER	215	65	15	104/102	C	2	75,33	Uniroyal Rain Max 3	91,26 €
RENAULT TRAFIC	215	65	16	106/104	C	2	69,93	Uniroyal Rain Max 3	87,75 €
RENAULT MASTER	215	65	16	109/107	C	2	69,93	Uniroyal Rain Max 3	87,75 €
MITSUBISCHI L 200	205		16	110/112	S	2	56,43	Uniroyal Rain Expert 3	82,08 €
RENAULT KANGOO	165	65	15	81	T	2	36,99	Uniroyal Rain Expert 3	39,69 €
RENAULT KANGOO	185	70	14	88	T	2	39,42	Uniroyal Rain Expert 3	43,47 €
DACIA	185	65	15	92	T	2	38,61	Uniroyal Rain Expert 3	40,50 €
DACIA	185	65	15	88	T	2	32,94	Uniroyal Rain Expert 3	41,04 €
DACIA DUSTER	215	65	16	98	H	2	53,19	Uniroyal Rain Expert 3	72,09 €
GOUPIL	155		13	90/88	R	2	52,33	Hankook Vantra RA18	56,70 €
CITROEN BERLINGO	215	55	16	93	V	2	62,64	Uniroyal Rain Sport 5	83,43 €
FIAT DUCATO	215	75	16	116/114	C	1	80,19	Continental Vanco Camper	141,21 €

(1) pneus de marque : Michelin, Continental, Good Year, Dunlop, Bridgestone, Pirelli ou premium équivalent

(2) pneus de marque : Falken, Firestone, Kleber, Vredestein, Toyo ou équivalent

coef = 1,102

PRESTATION DE SERVICE	PRIX HT	TVA	PRIX TTC	PU HT révisé 01/01/2023	Prix réactualisés au 15/05/23
Géométrie	41,87	8,37	50,25	46,14 €	48,94 €
Main d'œuvre horaire	42,00	8,40	50,40	46,28 €	48,60 €

date \_\_\_\_\_ Signature du candidat ou du groupement : \_\_\_\_\_

**E - Signature du titulaire du marché public**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice****Pour l'Etat et ses établissements :**

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Cavalaire-sur-Mer ... , le .....

Signature (représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Le Maire,

Philippe LEONELLI

## G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

### ■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

### ■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

### ■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.

COMMUNE DE CAVALAIRE-SUR-MER  
109 RUE GABRIEL PERI  
CS 50150  
83240 CAVALAIRE-SUR-MER

**MARCHE LOT1 N° 32/2019 / LOT2 N°33/2019**

**Objet : vente à perte / demande de révision des prix**

Le Meux, le 11 mai 2023

Madame, Monsieur,

Nous tenons à vous informer que nous sommes sujets depuis le début d'année à de la vente à perte lors de la fourniture de pneumatiques dans le cadre du marché nous liant.

En effet depuis le dépôt de notre offre en décembre 2019, nous avons subi de multiples hausses de tarifs de base des pneumatiques achetés chez les manufacturiers, impactés par l'augmentation des prix des matières premières et de la logistique.

Ainsi titre d'exemple, la principale marque proposée a subi les hausses de prix suivantes depuis 2021 :

*Continental TC4 été : +2.65% en janvier 2021, +2% en mai 2021, +1.5% en juillet 2021, +3% en octobre 2021, + 3.5% en janvier 2022, +2.5% en mars 2022, +5% en mai 2022, +2.8% en janvier 2023 = soit au total +22.95% en moyenne*

*Continental PL neuf : +2.7% en mars 2021, +2% en mai 2021, +3% en juillet 2021, + 5% en octobre 2021, +3.5% en janvier 2022, +5% en mars 2022, +10% en mai 2022 = soit au total +31.2% en moyenne*

Vous trouverez ci-joints le courriers manufacturiers justificatifs de ces hausses de prix.

Or depuis le dépôt de notre offre, conformément au CCAP, nous n'avons pu réaliser qu'une hausse de prix de 10,2%, applicable au 01.01.23, mais qui est bien loin de couvrir la totalité de la hausse réelle des prix observée sur la période.

Au vu de notre problématique actuelle de vente à perte, nous vous sollicitons donc en invoquant la théorie de l'imprévision, car l'augmentation des prix liées à la pandémie de Covid-19 et à la guerre en Ukraine ne pouvaient être anticipées lors de l'établissement de notre proposition en novembre 2021.

Nous souhaiterions donc pouvoir utiliser dès maintenant les derniers barèmes manufacturiers en vigueur, sur lesquels s'appliquent les mêmes remises commerciales que vous nous avons octroyées lors du dépôt de notre offre, pour une application au 01.06.23.

A titre d'exemple, le prix net du BPU du lot1 sur la première ligne est de 70.66€ HT initialement, ce qui correspondait à un prix catalogue de 108.7€ -35%. Pour le nouveau tarif, nous avons appliqué la remise de 35% au dernier tarif en vigueur soit 141.40€, ce qui correspond au nouveau prix net de 91.91€.

Dans ce contexte exceptionnel, nous dépassons bien évidemment la clause de sauvegarde prévue au marché. Vous trouverez ci-joint une proposition de mise à jour des prix des BPU sur ce principe.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions, Madame, Monsieur, de croire en l'expression de nos sincères salutations.

Monsieur Laurent Proust  
Directeur Général Délégué  
CONTITRADE FRANCE